

Présentation générale (problématique, intérêt)

- Développer les capacités de communication, de compréhension du monde—Maîtrise de l'outil mathématiques et informatiques
- Développer les capacités professionnelles dans l'analyse et la gestion stratégique de l'entreprise agricole.

Programme de la formation (lien RNCP : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/24440>)

- **Domaine commun** : Organisation économique, sociale et juridique, Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation, Langue vivante, EPS
- **Domaine professionnel** : Traitement des données, Technologies de l'information et du multimédia - Diversités des agricultures et politiques publiques, environnement professionnel et territorial - Gestion économique, financière, sociale, administrative, juridique et fiscale, produits agricoles et marchés - Stratégie de l'entreprise agricole - Fonctionnement d'un agrosystème, Conduite des systèmes biotechniques - Construction d'un système= biotechnique innovant—Module d'initiative locale.

Modalités pédagogiques

- Alternance : présentiel, distanciel et période en milieu professionnel.
- Interventions de professionnels.
- Visites professionnelles, études de cas concrets.
- Découverte de l'agriculture à l'étranger (voyage d'études)



Compétences professionnelles visées

- Connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles
- Gestion économique, financière, sociale, juridique, commerciale et fiscale
- Conduite et analyse technico-économique des productions végétales et animales
- Gestion stratégique de l'entreprise agricole

Responsables de l'action et intervenants

Responsable de l'action et formateur : Laurent BOY

Référent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER



Evaluation des acquis

- Evaluations en cours de formation au cours des 2 années
- Epreuves en fin de formation :
 - Epreuve de culture socio-économique et d'expression française
 - Epreuves professionnelle :
 - Diagnostic et projet d'entreprise
 - Analyse de Situations Professionnelles Vécues

Suivi et évaluation de l'action

Suivi : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi

Evaluation : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, bilan à 6 mois après la fin de la formation

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés - action de promotion professionnelle - action de conversion - action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

